



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Mortalités massives aiguës des abeilles

Synthèse des bilans régionaux 2018

CNOPSAV apicole

Paris, le 16 octobre 2019

Fayçal Meziani RN « apiculture, pathologie apicole »

Bilan

Rappel du cadre « national »

Instruction technique DGAL/SASPP 2018-444 du 12 juin 2018

Année à cheval entre l'ancienne et la nouvelle note de service

Objectif de la surveillance : A partir des observations et déclarations d'apiculteurs, ce dispositif de surveillance vise à détecter et caractériser les mésusages, les effets non intentionnels et les accidents dans le process de fabrication de produits phytopharmaceutiques, de biocides et de médicaments vétérinaires en recensant et en investiguant les ruchers atteints de mortalités massives aiguës d'abeilles domestiques adultes (MMAA).



Dispositif basé sur la déclaration volontaire par les Apiculteurs

Les données ne sont en aucun cas extrapolables à l'ensemble de la population apicole

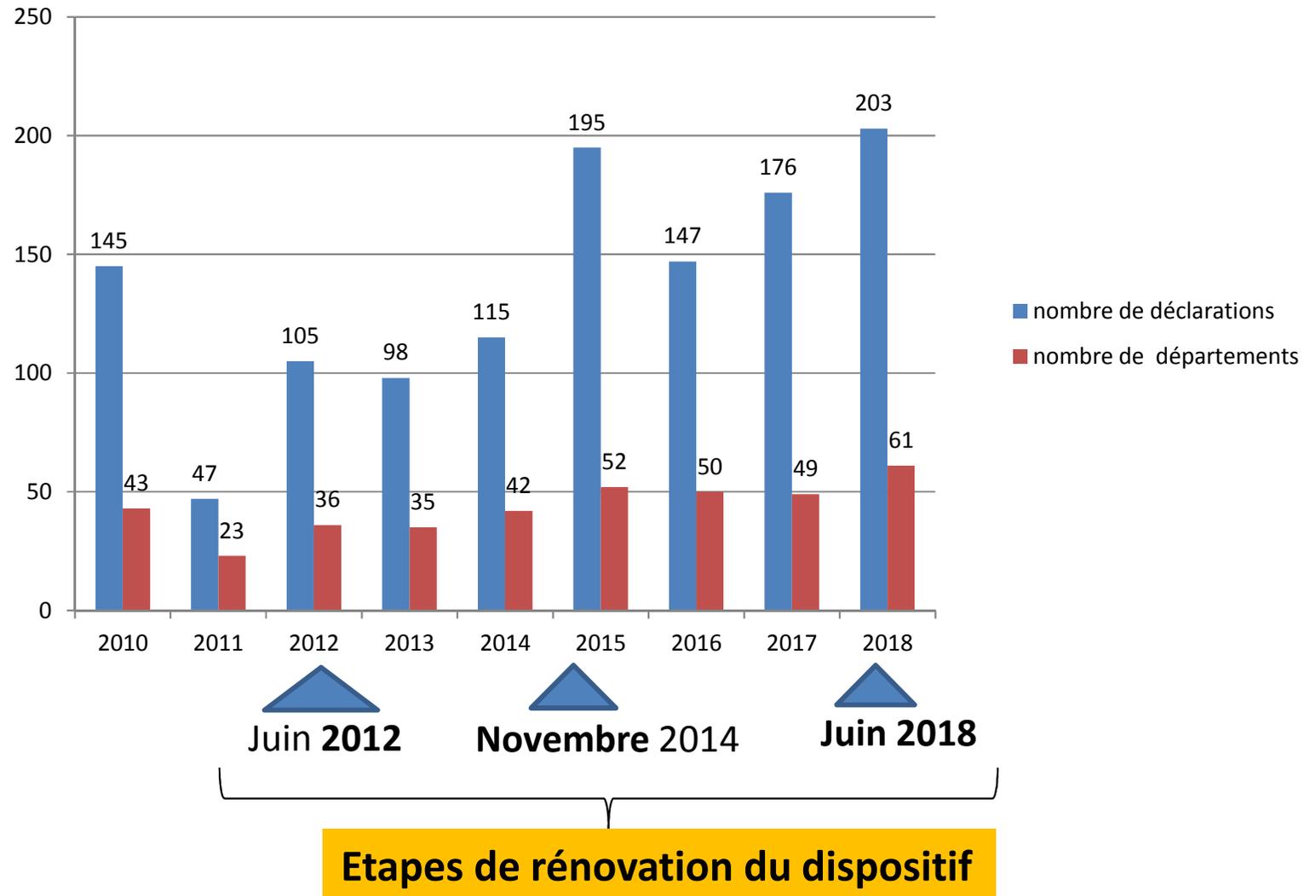
pas vocation d'une quelconque exhaustivité ni de dresser un état des lieux sanitaire de portée générale du cheptel apicole français.



2018 : 203 déclarations, 61 départements, 4476 colonies affectées

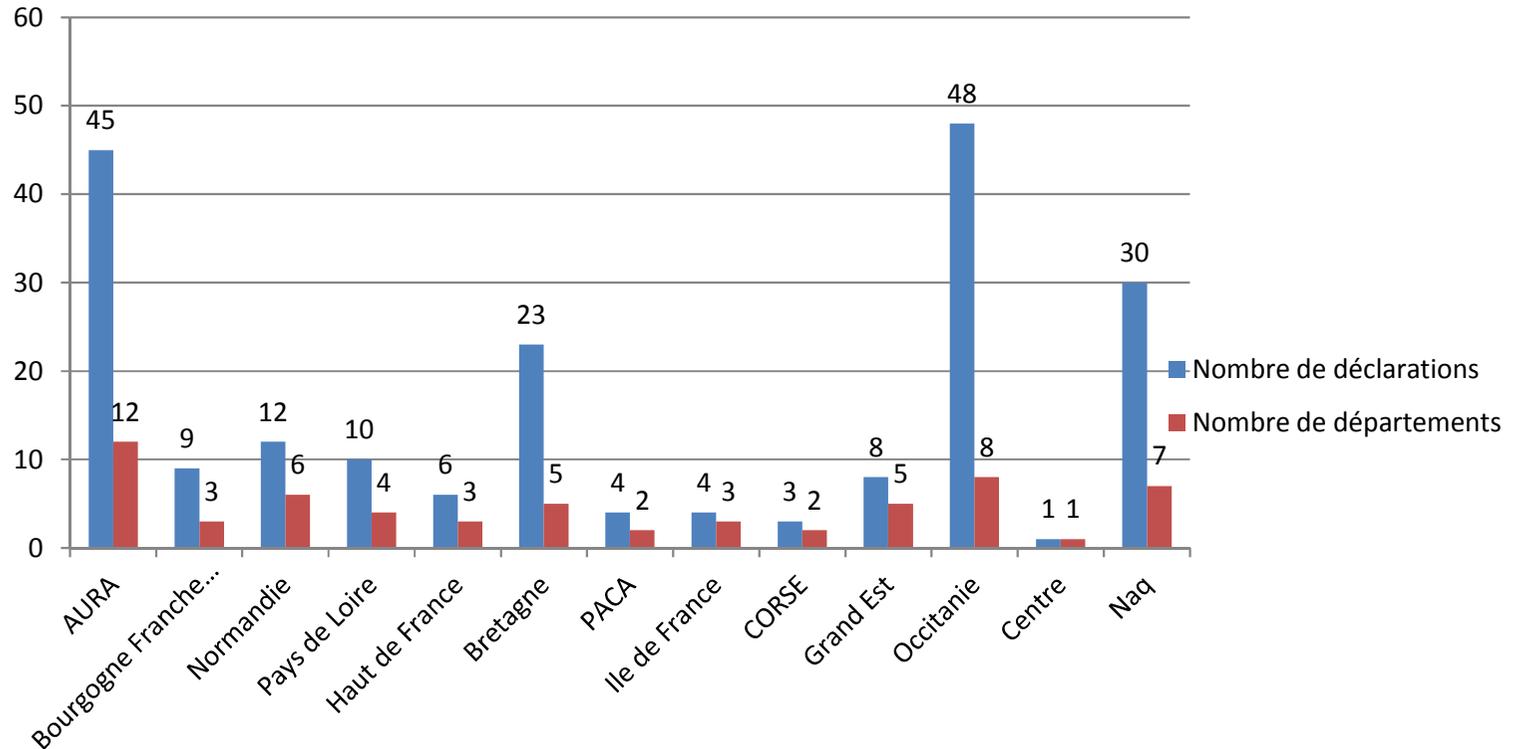
Bilan national

Evolution des déclarations depuis 2010



Bilan national

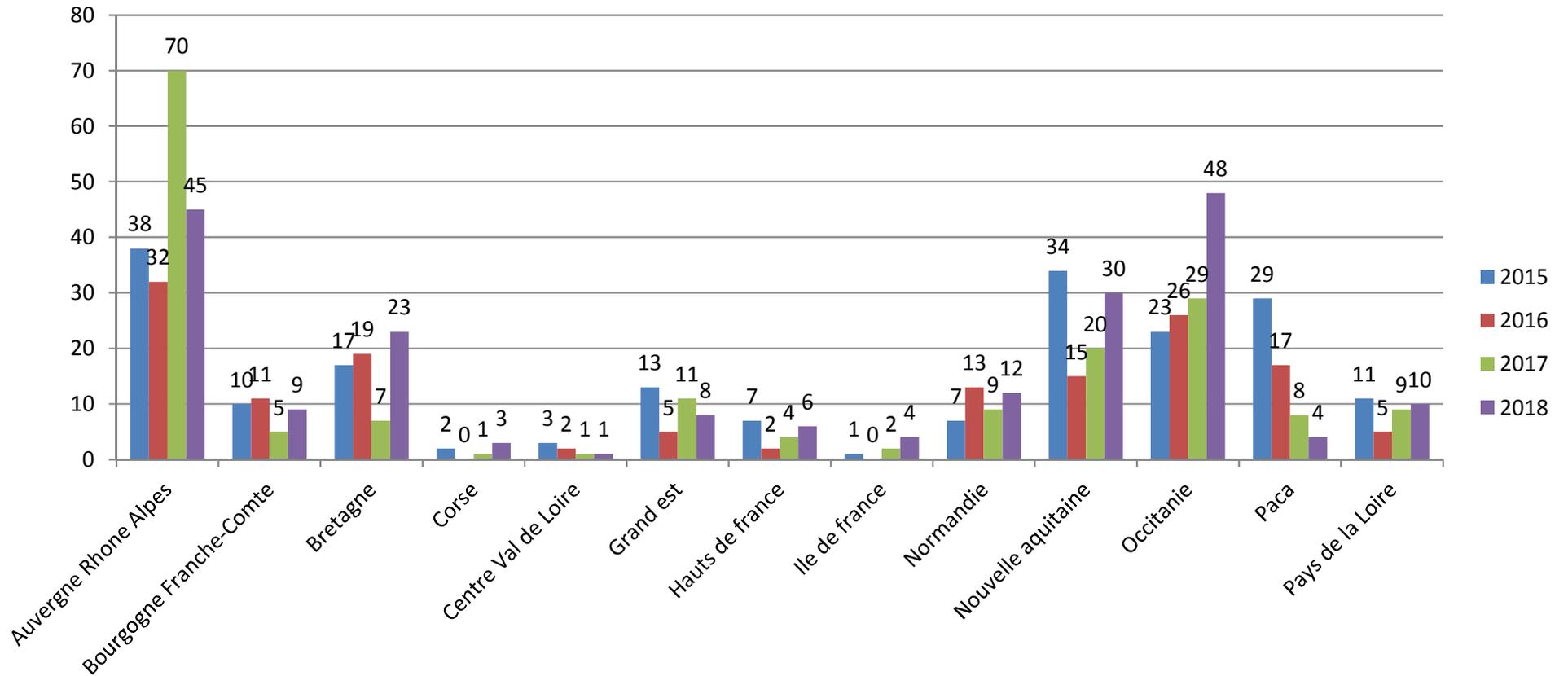
Déclarations par région 2018



Sous-déclaration → lien direct avec la propension qu'ont les apiculteurs à participer au dispositif, selon leur sensibilité à rapporter des phénomènes de mortalité et la connaissance qu'ils ont de ce dispositif.

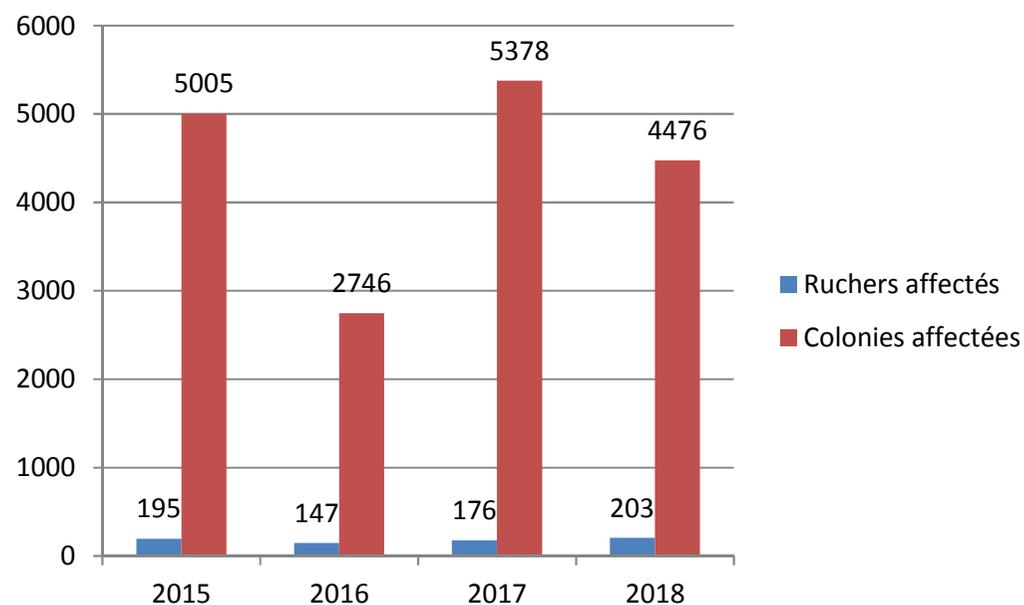
Bilan national

Disparité régionale



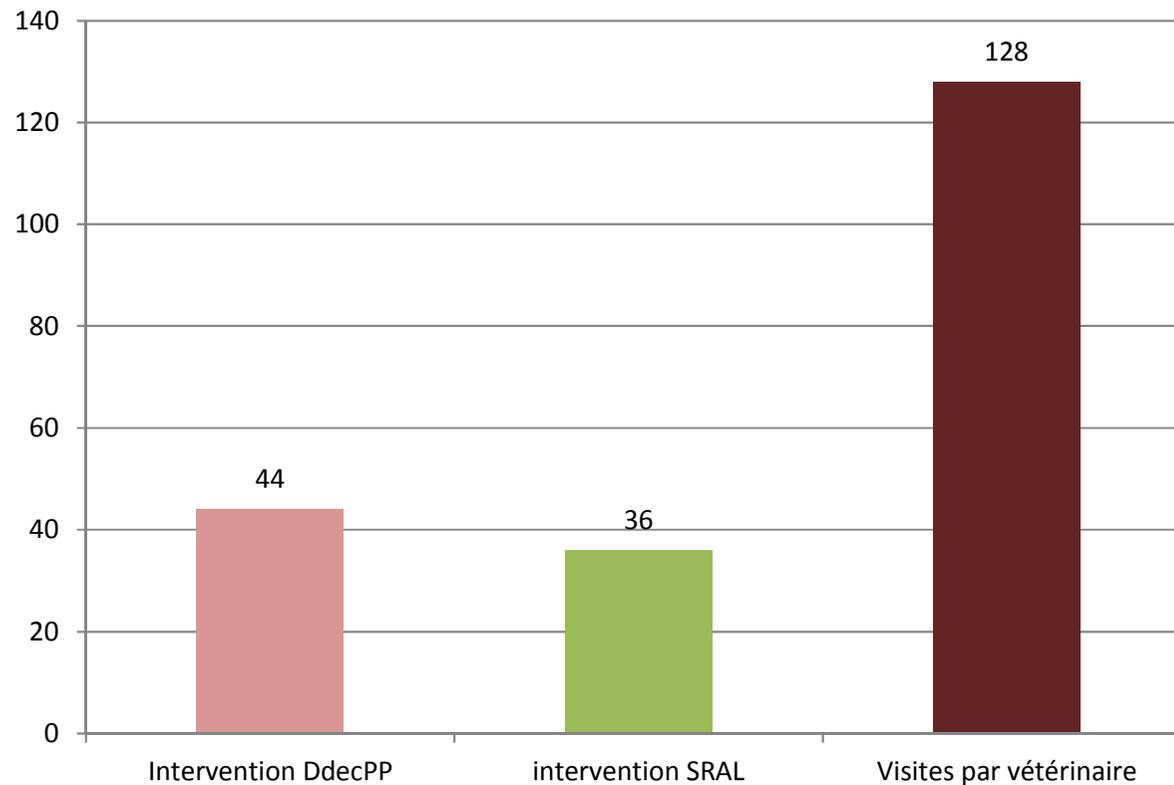
Bilan national

Ruchers et colonies affectés



Bilan national

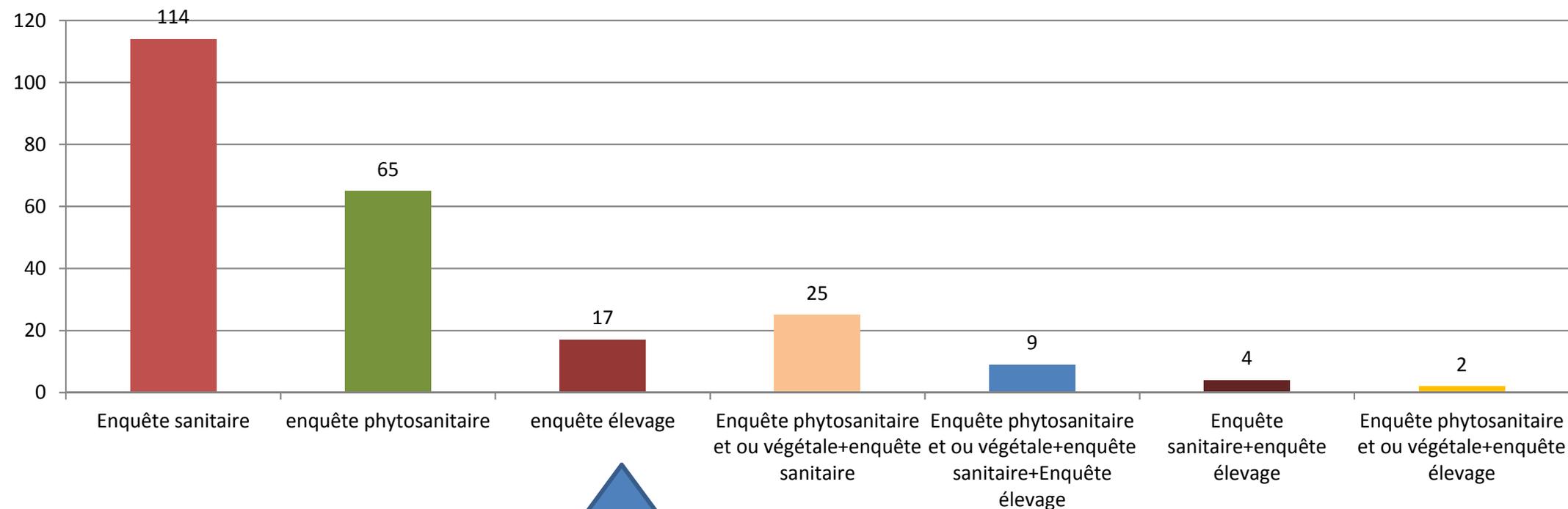
Les actions



- Une forte implication et mobilisation des vétérinaires par les DDecPP
- Plus de vétérinaires formés en pathologie apicole

Bilan national

Les actions

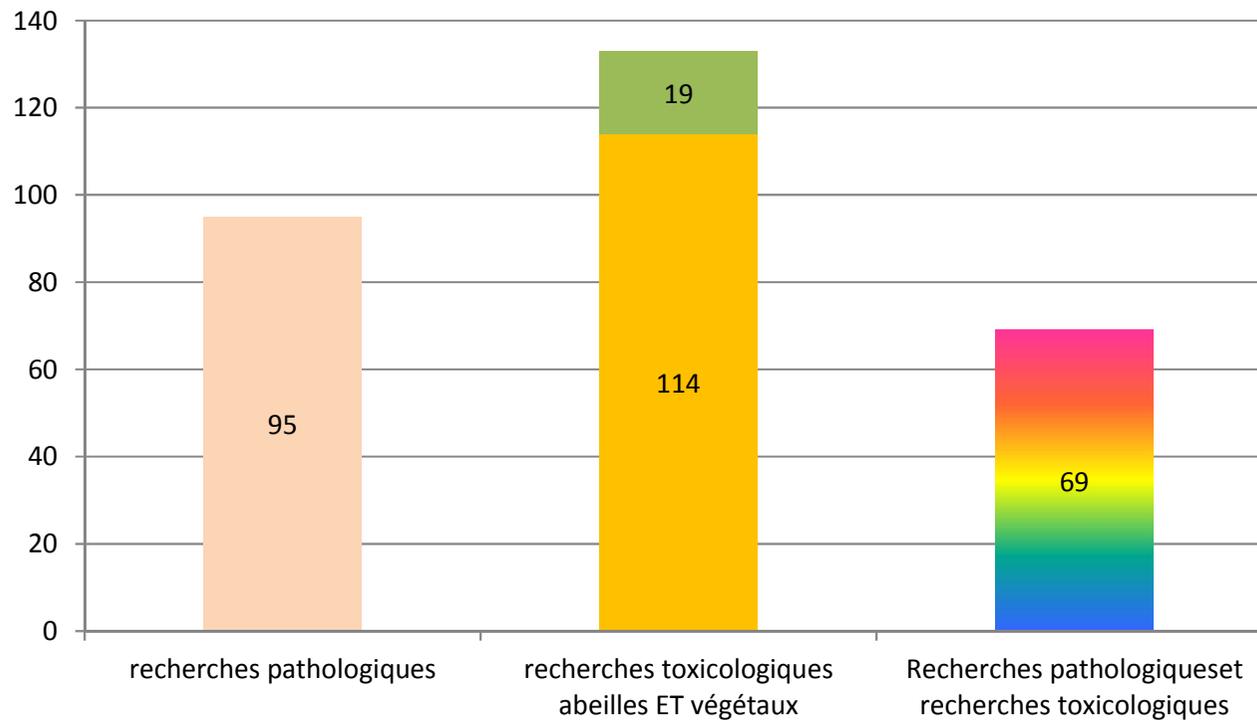


Plus d'inspections en élevages
Contrôles BAPE

Bilan national

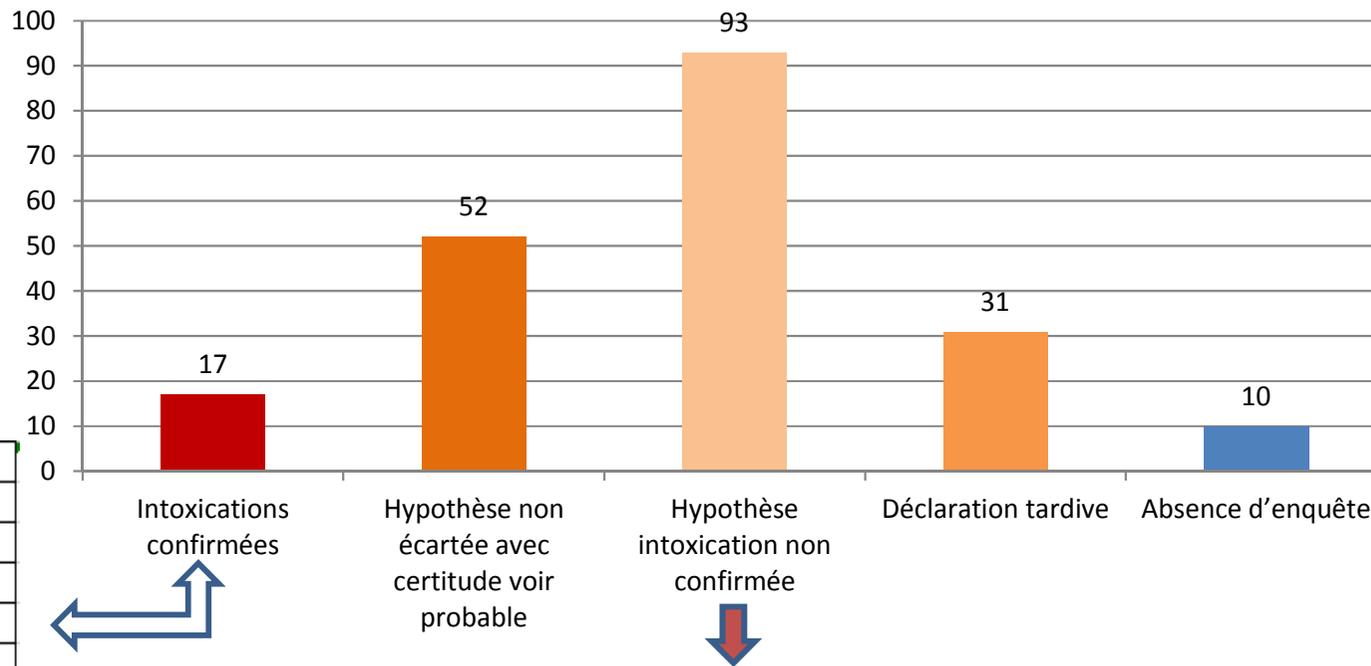
Les actions

Matrices : abeilles, pains d'abeilles, pollen, cire, miel, fumier, végétaux



Bilan annuel 2018

Les conclusions



AURA	2
NORMANDIE	2
Pays de Loire	1
Bretagne	3
PACA	1
Occitanie	4
Naquitaine	4

Hypothèse non confirmée = imputée à d'autres causes

Années 2017 : 15 intoxications avérées et 18 intoxications probables

Substances incriminées dans les cas d'intoxication confirmées

Molécule	Usage	Statut PPP	Statut biocide	Statut MV
Téfluthrine	Insecticide	Vert	Rouge	Rouge
Metholachlor-S	Herbicide	Vert	Rouge	Rouge
Tetramethrine+PBO	insecticide	Rouge	Vert	Vert
Chlorpyriphos-methyl	Insecticide	Vert	Rouge	Rouge
Fipronil	Insecticide/acaricide	Rouge	Vert	Vert
Permethrine + PBO	insecticide	Rouge	Vert	Vert
Cyperméthrine + PBO	insecticide	Vert	Vert	Vert
Flufenoxuron	insecticide	Rouge	Rouge	Rouge
indoxacarbe	insecticide	Vert	Vert	Vert

4 insecticides non autorisés en tant que PPP

1 synergisant associé à trois insecticides pyrethrinoides

1 herbicide

Fipronil à l'origine de 10 cas d'intoxications

Préparations maison pour lutter contre le frelon asiatique, actes de malveillance..

Bilan annuel 2018

Constats :

- ✓ Les cas confirmés d'intoxication mieux documentés  en augmentation 17 cas, 10% des cas enquêtés ;



10 cas de mortalités sur 17 cas confirmés sont liées à la présence de Fipronil

- ✓ Une augmentation nette des cas avec hypothèse d'intoxication non exclues avec certitude (probable) = 52 cas, 32 % ;
- ✓ Présence de pyréthrinoides (4 sur les 8 insecticides impliqués) ;
- ✓ BPO fréquemment détecté, en association avec des pyréthrinoides ;
- ✓ Détection de néonicotinoïdes (essentiellement dans la matrice pain d'abeilles)
 -  Année charnière = interdiction septembre 2018 (2019!?)
- ✓ Déclaration tardives en augmentation par rapport à 2017 = 6, 2018 = 32 soit 15%



Sensibilisation

Bilan annuel 2018

Les autres cas de mortalités

Pathogènes rencontrés (CBPV, Varroa, DWV, noséma, loques..)

Mauvaises préparations à l'hivernage

Lutte contre varroa défaillante

Bilan annuel 2018

Faits marquants

Cas groupés :

Occitanie : Suivi des dépopulations constatées en 2018, épisode similaire à celui de 2017



Déclaration à la PPV, plan d'action dédié

Nouvelle Aquitaine : Mortalités hivernales signalées en Dordogne



(problème de qualification au regard des critères NS)

Plusieurs cas d'intoxications au Fipronil : lutte contre *Vespa velutina nigrithorax* et malveillance

Les néonicotinoïdes détectés : Contexte d'interdiction ...

Mauvaises pratiques agricoles (4) : Non respect de la ZNT, mésusage de produits phytopharmaceutiques et détournements d'usage

Les suites

✓ 3 procès verbaux, 1 plainte à la gendarmerie et 2 informations au procureur

✓ Actions de sensibilisation et d'information



Merci pour votre attention

